



**TARENDAISE** SAVOIE  
**VANOISE**  
Assemblée du Pays

## Edito



*Pour l'année de ses dix ans, l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise a confirmé sa place comme lieu ressource pour notre territoire.*

*Les nombreuses thématiques et compétences qui font le quotidien de l'APTV sont autant de sujets pour préparer l'avenir et assurer le quotidien. Les chargés de mission apportent une expertise reconnue au service des collectivités locales et du projet de territoire.*

*La vision prospective issue des débats souvent riches permet de préparer la Tarentaise Vanoise de demain en appréhendant toutes les facettes de la vie locale, depuis la santé jusqu'à l'aménagement du territoire.*

*Les contrats et autres procédures permettent en outre d'accompagner les projets locaux. Un soutien indispensable pour de nombreux investissements.*

*Je remercie toutes celles et tous ceux qui œuvrent, sans relâche, pour nous préparer ensemble aux défis de demain !*

**Hervé Gaymard,**  
Président

UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



# Temps forts 2015

Janvier



## L'APTV a 10 ans !

Le 8 février, l'APTV a eu dix ans... dix ans au cœur des actions et projets de Tarentaise Vanoise ! L'événement a été plus particulièrement célébré en septembre, à l'occasion de la Fête « Terre, Terroir, Tarentaise » rassemblant l'ensemble des élus et habitants du territoire.

Février

## Candidature LEADER retenue

En fin d'année 2014, l'APTV a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), afin de mobiliser des fonds européens autour de deux thématiques : adaptation au changement climatique et vitalité sociale des territoires ruraux. La sélection au niveau régional a été dévoilée en février : la candidature de la Tarentaise est retenue !

Mars

Avril



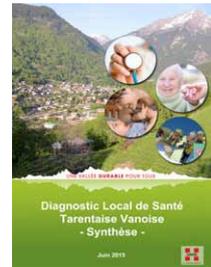
## Réinstallation du Bureau de l'APTV

Le 21 mai, suite aux élections départementales (voir ci-contre).

Mai

## Le Contrat Local de Santé avance

En juin, le diagnostic du Contrat Local de Santé (CLS) Tarentaise a été présenté au comité de pilotage composé d'élus, représentants des structures hospitalières, médico-sociales, associatives, organismes de prévention, professionnels de santé et habitants. L'occasion de présenter les résultats obtenus par le questionnaire « santé des habitants » co-construit avec le CLD, qui a obtenu plus de sept cents réponses.



Juin

Juillet

## Création d'un service « Application Droits des Sols »

Le 1<sup>er</sup> juillet, le nouveau service ADS a été créé au sein de l'APTV (voir p.7).

Août

## Lancement du Conseil en Énergie Partagé (CEP)

Le 20 juillet, un poste de technicienne spécialisée en énergie a été créé par l'ASDER pour accompagner les collectivités de Tarentaise (voir p.8).

Septembre



## Réunion publique autour du SCOT Tarentaise

Le 13 novembre, plus de cent personnes (élus, agents territoriaux, associations, professionnels, habitants) étaient rassemblées à Aigueblanche pour une présentation de l'intégralité du projet de SCOT et de son volet réglementaire.

Octobre

## La Tarentaise retenue « Territoire à Énergie Positive »

En décembre, la candidature de la Tarentaise a été retenue par le jury régional la labellisant « Territoire à Énergie Positive » (TEPOS) et concrétisant son engagement dans le pari de la transition énergétique (voir p.8).

Novembre

Décembre

## L'heure du bilan pour les procédures liées à l'eau

L'étude menée tout au long de 2015 a été finalisée en décembre et a permis de dresser le bilan et les perspectives du Contrat de Bassin Versant « Isère en Tarentaise » et du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (voir p.10).

# Budget et vie de l'APTV

En 2015, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) a fêté ses dix années d'existence. Depuis sa création, ce syndicat mixte regroupant les cinq communautés de communes de Tarentaise et le Département de la Savoie, a permis la contractualisation de plus de 45 millions d'euros pour le territoire à travers les différents contrats et programmes.

## Vie statutaire

Suite aux élections départementales, le comité syndical de l'APTV a été réinstallé le 21 mai et a procédé à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du bureau syndical. Le nouveau bureau se compose ainsi :

- » Président : Hervé Gaymard
- » Vice-Présidents : Fabrice Pannekoucke, Gaston Pascal-Mousselard, André Pointet, Jocelyne Abondance, Anthony Favre, Michel Giraudy, Véronique Gensac, André Plaisance
- » Membres du bureau : Jean-Yves Dubois, Thierry Monin, Cécile Utille-Grand, Auguste Picollet.

Les délégués de l'APTV se sont réunis à travers cinq bureaux et six comités syndicaux en 2015.

Au niveau des compétences, les statuts du syndicat ont fait l'objet d'une modification statutaire en mai pour permettre la mise en place de la prestation de service sur l'instruction des autorisations d'urbanisme.

## Mouvements dans l'équipe

Lors de la constitution du service ADS (Application Droit des Sols) en juillet 2015, l'équipe s'est enrichie de nouveaux métiers avec l'arrivée de Renaud Carayol, responsable du service, Brigitte Toullec, instructrice droit des sols et Corine Duraz assistante droit des sols.

Cet été, l'équipe a vu le retour de Noémie Teisseire sur la mission de Conseil en Energie Partagé (CEP) (poste porté par l'ASDER). Noémie avait réalisé un stage sur ce même thème en 2014 à l'APTV.

Maryline Asporid a repris ses fonctions au mois de novembre, sur le poste de chargée de mission procédures, à l'issue de son congé parental, en tuilage avec Honorine Buthod-Garçon, sa remplaçante sur cette période.



L'APTV a accueilli en stage Maxime Laloubère, étudiant en Master Marketing, suite à une licence Aménagement et développement des territoires de montagne. De mai à août, il a réalisé un travail sur la valorisation des sentiers de randonnée.

## Communication

En 2015, l'APTV a défini sa stratégie de communication pour les années à venir et s'est dotée d'une mission de communication à part entière (sur un quart de temps de travail environ). L'objectif est de faire connaître et rendre visible la structure, les procédures qu'elle anime et les actions qu'elle porte ou qu'elle accompagne.

Différentes actions ont ainsi été engagées :

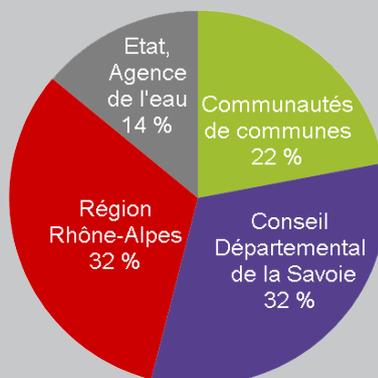
- Animation et présence accrue sur les supports numériques existants : site internet institutionnel, page facebook.
- Création et diffusion d'une newsletter trimestrielle : trois numéros sont sortis sur l'année.
- Développement des relations presse.
- Réalisation de supports thématiques : plaquette sur les actions liées à la forêt, synthèse du Contrat Local de Santé, dépliant de présentation du Grand Tour de Tarentaise pour la participation de l'APTV au Salon du randonneur de Lyon en mars 2015, rapport d'activité annuel...

## Budget 2015

Le budget primitif 2015 de l'APTV s'élève à **1 990 772,44 €**, dont :

- **1 668 899,28 €** en section de fonctionnement
- **321 873,16 €** en section d'investissement

Les recettes de fonctionnement (sources de financement) :



## Le mot du Vice-Président

En 2015 l'APTV a obtenu plusieurs programmes de financement au bénéfice des collectivités et des acteurs du territoire : LEADER, TEPOS/TEPCV, Plateforme de rénovation. Seules les démarches collectives autour d'un projet de territoire structuré permettent l'accès à ces contrats.

**Fabrice Pannekoucke**  
Vice-Président  
Administration générale



Sandra Ollier, Directrice  
sandra.ollier@tarentaise-vanoise.fr

Annie Durand, Secrétaire  
annie.durand@tarentaise-vanoise.fr

# Procédures et programmes

Le souci et la nécessité de gérer au mieux les financements publics ont conduit les partenaires financiers des collectivités territoriales à mettre en œuvre des procédures de soutien « contractualisées » ou sous forme d'appels à candidature. Ainsi, l'APTV est engagée dans différents programmes permettant de mobiliser des aides pour les porteurs de projets du territoire : communes, intercommunalités, mais aussi associations et organismes divers.

## Chiffres clés

En 2014 : 5 réunions du comité de pilotage CDDRA-CTS ont permis de valider 43 dossiers, pour 604 791 € de subvention départementale (CTS) et 492 777 € de subvention régionale (CDDRA et droit commun)

Programmes contractualisés	Période	Partenaires financiers	Montant des aides (% consommés)
<b>CDDRA</b> Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes	2014-2020	Région Auvergne Rhône-Alpes	<b>4 045 000 €</b> (14%)
<b>PSADER</b> Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural			<b>802 800 €</b> (8%)
<b>CTS 3<sup>e</sup> Génération</b> Contrat Territoire Savoie	2014-2020	Conseil Départemental Savoie	<b>6 700 000 €</b> (13%)
<b>PPT 2<sup>nd</sup>e Génération</b> Plan Pastoral de Territoire	En cours d'élaboration	Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie Europe	<b>1 085 000 €</b> d'aide régionale prévisionnelle
<b>LEADER</b> Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale	En cours de conventionnement avec la Région et l'ASP	Europe (FEADER) Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie ADEME, AERMC, ARS...	<b>1 688 000 €</b> d'aide FEADER attribuée
<b>Natura 2000 S23</b> : Adrets de Tarentaise Document d'Objectifs (DOCOB)	approuvé en 2009	Europe (FEADER) Etat (MEDDE)	<b>11 755 €</b> en 2015
<b>PAEC</b> Projet Agro-Environnemental et Climatique	2015-2020	Europe (FEADER) Etat (MAAF)	<b>7 900 000 €</b>
<b>TEPOS</b> Territoire à Energie Positive	2016-2018	ADEME	<b>100 000 €</b>
<b>TEPCV</b> Transition Energétique Pour une Croissance Verte	2016-2018	Etat (MEDDE)	<b>500 000 €</b> phase 1 <b>1 500 000 €</b> phase 2
<b>PCET</b> Plan Climat Energie Territorial	En cours d'élaboration	—	—
<b>CLS</b> Contrat Local de Santé	En cours d'élaboration	Agence Régionale de Santé Conseil Départemental Savoie MSA	—
<b>CBV</b> Contrat de Bassin Versant Isère en Tarentaise	2010-2015	Etat Agence de l'Eau Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie	<b>18 793 589 €</b> (112% de l'enveloppe initiale)
<b>PAPI</b> Programme d'Actions de Prévention des Inondations	2009-2015	—	<b>6 398 031 €</b> (97%)
Appels à manifestation d'intérêt (AMI)	Période	Partenaires financiers	Montant des aides
<b>ALCOTRA</b> Programme européen de coopération transfrontalière France-Italie	En cours de candidature	Europe (FEDER Interreg)	<b>Taux de financement jusqu'à 85%</b>



Maryline Aspod  
Chargée de mission Procédures  
maryline.aspod@tarentaise-vanoise.fr

Honorine Buthod-Garçon  
Gestionnaire LEADER  
honorine.tissot@tarentaise-vanoise.fr

# Tourisme estival

L'année 2015 a été l'année de lancement des opérations suite à la rédaction des contrats de développement avec la Région et le Département. L'activité estivale, en baisse depuis plusieurs années, n'en est pas moins nécessaire pour l'équilibre économique de la vallée. Il s'agit en été, de faire travailler de concert les villages, communes et stations de Tarentaise vers un développement cohérent et porté par tous. L'objectif est de continuer à renforcer le produit randonnées/balades, à informer les clients sur l'offre estivale de l'ensemble de la vallée et à animer la démarche collective.

## Valorisation de la randonnée / balade

La promenade, pratiquée à 75% des clientèles en séjour, reste le produit phare à valoriser. Aujourd'hui, les clients préfèrent les petites balades à la randonnée sportive. Il convenait donc de répondre à cette demande en proposant une sélection de petites randonnées : « Les Pépites de la Tarentaise ». Cette mission a été menée par Maxime Laloubère, en stage de mai à août 2015. Retrouvez les « Pépites de la Tarentaise » sur notre site internet.

Le Grand Tour de Tarentaise n'a pas non plus été oublié :

- Les collectivités ont ajouté un complément de balisage reprenant les contours du logo, créé en tout début d'année.
- Les hébergeurs du tour ont installé des plaques à l'entrée de leurs hébergements pour valoriser les différents points d'étapes.

Impulsée par le Département et l'APT, les cinq intercommunalités entament une réflexion sur l'élaboration de schémas de randonnée coordonnée à l'échelle de la Tarentaise.

## Information touristique

Le livret découverte de Tarentaise Vanoise, qui présente l'offre estivale de la vallée, a fait peau neuve. Afin de bénéficier au maximum des aides régionales et départementales, le livret a été imprimé pour trois années (au lieu de deux habituellement). Cela laisse le temps à la Tarentaise d'imaginer le futur montage financier pour continuer à éditer cet outil de communication très apprécié des clientèles et des professionnels (seule carte touristique routière de l'ensemble du territoire pour le tourisme estival).

## Rencontres professionnelles

- Un voyage de presse avec Savoie Mont-Blanc Tourisme a permis d'accueillir des journalistes pendant trois jours sur le Grand Tour de Tarentaise.
- Un éducteur commun avec le Parc national de la Vanoise a été proposé au personnel d'accueil des offices de tourisme et des hôtesses du Parc. Il est prévu d'associer la fondation Facim à cet événement dès 2016.
- La commission Tourisme regroupe élus, offices de tourisme et socio-professionnels de Tarentaise et se réunit régulièrement.
- Des réunions des directeurs d'offices de tourisme de Tarentaise s'organisent pour définir les actions collectives qui pourraient se mettre en place entre offices. La première rencontre a eu lieu en septembre, la prochaine est prévue pour le printemps 2016.

## Accompagnement de projets

En 2015, l'APT a soutenu :

- Développement de l'offre jeune public de la Galerie Hydraulica (Le Planay).
- Poursuite du développement de l'itinéraire de découverte patrimoniale « Les Chemins de l'hydroélectricité » dans le cadre du Pays d'art et d'histoire des hautes vallées de Savoie (Facim).
- Aménagement de la base de loisirs de Bozel.
- Création de l'espace muséographique de la Maison de Val (Val d'Isère).



## Chiffres clés

Mobilisation des aides (contrats CDDRA-CTS) :

**41 000 €** d'aides pour l'animation de la démarche

**60 000 €** d'aides pour la réalisation des actions 2015

**97 000 €** d'aides mobilisées pour l'accompagnement de projets

Le livret découverte Tarentaise-Vanoise diffusés en début d'été :

**50 000** exemplaires en français  
**10 000** exemplaires en anglais

dans **350** points (offices de tourisme, hébergeurs, lieux de visites, mairies)



## Le mot du Vice-Président

*Le tourisme estival est à l'image du fruit commun. Chacun apporte sa pierre à l'édifice : les collectivités dans l'aménagement et la promotion, les socio-professionnels par la qualité de leurs prestations, l'APT dans la coordination et la mise en musique globale. Renforçons ensemble cette complémentarité !*

**Anthony Favre**

Vice-Président Tourisme estival



Hélène Mesland  
Chargée de mission Tourisme  
helene.mesland@tarentaise-vanoise.fr

# Développement économique

L'APTV appuie différentes démarches contribuant au développement économique de la Tarentaise. Animées par Albertville Tarentaise Expansion (ALTEX) et le Comité de Bassin d'Emploi (CBE), les actions mises en place en 2015 se caractérisent par une stabilité du nombre de créations ou de reprises d'entreprises et la poursuite des actions d'accompagnement au développement des entreprises locales.

## Création et reprise d'entreprises

En 2015, ALTEX a accompagné sur la Tarentaise cent quinze futurs chefs d'entreprises dans les différentes étapes de leurs projets, parmi lesquels par exemple :

- Reprise du camping des Lanchettes à Peisey-Nancroix : trois emplois.
- Création d'une micro-crèche, Les Chérubins à Bourg-St-Maurice : quatre emplois.
- Création d'une micro-brasserie, La Brasserie alpine à Moûtiers : un, puis deux emplois.



- Création d'un magasin Biocoop à Moûtiers : six emplois.
- Reprise d'un magasin de souvenirs, l'Igloo à Courchevel : deux emplois.

Parallèlement, près de soixante-dix jeunes entreprises ont été suivies et ont bénéficié des événements proposés par le Club des créateurs : formations, business-meeting, visites d'entreprises, petits-déjeuners thématiques...

## Animation économique

ALTEX accompagne également les entreprises dans leurs projets de développement : projets d'implantation, recherche de locaux, de financements... Depuis avril 2015, les entreprises de la Zone d'Activité de la Saulcette (entre Moûtiers et St-Marcel) sont notamment accompagnées pour retrouver un lieu d'implantation suite à l'éboulement.

En 2015, les actions d'aides à la création d'emplois durables avec le Fonds de revitalisation du site de la Défense (FRED) s'est poursuivi sur le canton de Bourg-St-Maurice, avec dix entreprises soutenues et vingt-six emplois créés.

## Ressources humaines et emploi

Dans le cadre du dispositif « Securis'RA », le CBE et ALTEX travaillent de concert, avec l'appui de la Région, pour permettre aux employeurs de bénéficier d'informations, de diagnostics, de formations et d'outils en matière de ressources humaines. En 2015, plus de cent cinquante employeurs de l'arrondissement d'Albertville ont bénéficié de cet appui, dans le cadre d'ateliers techniques ou via des démarches de conseil ou d'accompagnement plus longs et structurés. Plusieurs thèmes très demandés ont été développés : les problématiques de stress au travail et les risques psychosociaux, la posture du dirigeant, les consommations à risque chez les salariés, la réglementation du travail saisonnier...

Par ailleurs, le CBE, avec l'appui de l'UD DIRECCTE, a intensifié tout au long de l'année ses actions pour développer les « Clauses Emploi » dans les marchés publics auprès des élus de Tarentaise : création d'un guide de vingt pages, organisation d'une journée de formation juridique à Aime (huit collectivités présentes), lettres d'information, rendez-vous de sensibilisation...

## Sensibilisation à l'écoconstruction

En lien avec la commission Énergie Climat, l'APTV a lancé au cours de l'été 2015 une grande enquête auprès de plus de mille professionnels du bâtiment en Tarentaise, afin de définir leurs besoins. Une soirée « 5 à 7 de l'écoconstruction » a été organisée pour débattre et informer autour de la certification RGE, du label « BBC rénovation » et des aides à destination des particuliers sur les travaux de rénovation énergétique.

## Chiffres clés

**115** nouveaux projets de créations ou reprises d'entreprises

**15** réunions du comité d'attribution des aides (prêts Initiative Savoie Tarentaise, NACRE, subvention Ideclic Prim')  
= **20** créations/reprises financées pour **192 500 €**

**150** employeurs de l'arrondissement d'Albertville bénéficiaires du dispositif Securis'RA



## Le mot du Vice-Président

*Il existe un véritable enjeu autour de la structuration sur notre territoire d'une filière de l'éco-rénovation formée, dynamique et à même de répondre et d'intervenir sur des chantiers locaux, notamment en station.*

**Michel Giraudy**

Vice-Président Économie Commerce



ALTEX

Pauline Billat, Directrice  
pbillat@albertvilletarentaiseexp.com

CBE

Laurent Battier, Directeur  
contact@cbe-savoie.com

# Aménagement

## SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)

Le SCOT entame sa dernière ligne droite !

L'année 2015 a été consacrée à l'élaboration du DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) avec de multiples échanges entre les porteurs de projets et les membres du Bureau SCOT. Ce DOO sera opposable aux PLU et rassemble les prescriptions d'urbanisme qui déclinent le projet de territoire adopté collectivement. Il intègre une cartographie claire, lisible et synthétique. Désormais, les Unités Touristiques Nouvelles (UTN) ne sont plus des procédures individuelles et autonomes, mais sont justifiées par une stratégie touristique globale et sont intégrées au SCOT. Durant l'année 2015, une douzaine de projets UTN a été particulièrement approfondie par des prestataires spécialisés, puis présentée et débattue en bureau SCOT.

Afin que le contenu du SCOT soit connu, partagé et approprié, de nombreuses actions de concertation ont été réalisées en 2015 avec, notamment, la mise à jour du site internet et la tenue d'une réunion publique à Aigueblanche qui a réuni une centaine de personnes.

Le calendrier de finalisation du SCOT est déjà organisé :

- Au printemps 2016, nous procéderons à un pré-arrêt avec consultation officieuse des personnes publiques associées,
- suivi à l'automne 2016 par l'arrêt du SCOT en comité syndical de l'APTIV.
- Enfin, en 2017, viendra l'approbation du SCOT, pour une mise en œuvre immédiate.

## Coach Copro'

Les réflexions se poursuivent pour développer la réhabilitation et la Remise en Tourisme de l'Immobilier Touristique (RETIL). L'action emblématique de l'année 2015 reste l'accompagnement de cinq copropriétés via « Coach copro' », action menée en partenariat avec Atout France. Il s'agit d'un appui technique proposé, en lien avec les syndicats, aux copropriétés touristiques de Tarentaise qui se questionnent avant d'engager des travaux et une remise en marché des appartements.



*C'est avec une immense tristesse que nous avons appris la disparition brutale de notre collègue et ami Robert Vorger le 10 janvier dernier. Très attaché au développement de la Tarentaise, il a permis la réalisation du SCOT et la concrétisation de nombreux projets. Il restera présent dans nos mémoires par ses idées pour le développement de la montagne, son engagement et sa générosité.*

Hervé Gaymard

## Déplacements

2015 a permis d'activer plusieurs réflexions concernant les déplacements, en tant qu'enjeu majeur pour le bon fonctionnement du territoire :

- Étalement des jours d'arrivée et de départ de la clientèle touristique et développement des courts séjours.
- Préparation d'une pré-étude pour la faisabilité d'un train à fort cadencement en fond de vallée.
- Approfondissement du plan de réseaux de l'auto-stop sécurisé et veille sur sa mise en œuvre dans d'autres territoires.

## Fin de l'OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) s'est terminée le 31 août 2015. Depuis 2010, elle a permis d'accompagner quatre cents projets de ménages à revenus modestes. Les dossiers déposés sur la dernière année sont en baisse suite à la disparition du Cal-PACT73. Urbanis poursuit l'accompagnement des dossiers déjà déposés et retenus. Pour les nouveaux projets, il convient à présent de s'adresser directement au service de l'ANAH.

## Service Application Droit des Sols (ADS)

Suite à la mise en œuvre des dispositions de l'article 34 de la loi ALUR, l'Etat a mis un terme à la mise à disposition gratuite de ses services pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes appartenant à des EPCI de plus de dix mille habitants. Un service mutualisé a été mis en place au sein de l'APTIV le 1<sup>er</sup> juillet et réalise l'instruction pour les vingt-trois communes ayant souhaité en bénéficier.

## Chiffres clés

**66** réunions tenues pour le SCOT en 2015 (soit 308 depuis 2010)

**5** copropriétés accompagnées via Coach Copro'

**35** dossiers OPAH en 2015

Actes instruits par le service ADS depuis le 1<sup>er</sup> juillet :

**78** permis de construire,

**28** permis modificatifs,

**10** déclarations préalables,

**8** certificats d'urbanisme



## Le mot du Vice-Président

*C'est toujours sur les initiatives et les actions locales qu'il nous faut miser. Cependant, suite aux appuis répétés de l'ANMSM (Association Nationale des Maires des Stations de Montagne) et de la FédéScot, nous notons avec satisfaction une avancée au niveau national : l'hébergement touristique constitue désormais une catégorie spécifique du code de l'urbanisme et cela permettra de conforter le caractère marchand de ces hébergements.*

**André Plaisance,**  
Vice-Président Immobilier touristique



Pierre-Yves Grillet  
Chef de projet RETIL et SCOT  
pierre-yves.grillet@tarentaise-vanoise.fr

Quentin Drouet  
Chargé de mission Urbanisme  
quentin.drouet@tarentaise-vanoise.fr

Application Droit des Sols  
ads@tarentaise-vanoise.fr

Renaud Carayol, chef de service  
Brigitte Toullec, instructrice  
Corine Duraz, assistante



## Energie et climat

En 2015, l'APTV a lancé de nouveaux services et a candidaté à deux appels à projets portés par l'ADEME et la Région : « Territoire à Énergie Positive » et « Plateforme de rénovation du logement privé » pour lesquels le territoire vient d'être retenu lauréat. Le programme LEADER permettra également de financer certaines actions.

### Plateforme de lutte contre la précarité énergétique

L'APTV, en partenariat avec le Département de la Savoie, a mis en place un nouveau service dans l'objectif d'améliorer le confort des ménages en situation de précarité, de réduire les charges liées à l'énergie, et de favoriser l'insertion professionnelle au travers d'un partenariat avec l'association « Tarentaise Vanoise Insertion ».

Le dispositif se déroule autour de l'organisation de deux visites par ménage qui permettent de diagnostiquer les problèmes rencontrés dans le logement, puis d'installer des petits équipements économes en énergie et en eau, donner des conseils pratiques et orienter vers des dispositifs dédiés (Tarif de Première Nécessité, Fonds de Solidarité pour le Logement, etc.).

Pour sa première année d'expérimentation, la plateforme est intervenue auprès de vingt-quatre ménages en Tarentaise.

### Conseil en Énergie Partagé

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) est la mutualisation à l'échelle d'un territoire des services d'un technicien spécialisé qui accompagne les collectivités dans la réalisation d'économies d'énergie et d'eau.

Après une première expérimentation en 2014 par le biais d'un stage, le service a été mis en place dès juillet 2015 auprès de onze communes et d'une communauté de communes qui se sont engagées par voie de conventionnement.

### Actions de sensibilisation

Enfin, l'APTV, en partenariat avec l'ASDER et Mountain Riders, poursuit ses actions de sensibilisation auprès de différents publics : particuliers, dans le cadre de permanences « info énergie » ; scolaires, dans le cadre d'interventions dans les écoles et lors de la « Vallée des défis » ; professionnels, dans le cadre de formation de personnel d'offices de tourisme ou d'un « 5 à 7 de l'éco-renovation » proposé à des artisans du bâtiment.



## Agriculture,

### Agriculture

#### • Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

La Tarentaise, territoire lauréat du PAEC a ouvert la première année de contractualisation des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) au printemps 2015, au moment de la déclaration PAC des agriculteurs. Les mesures concernent la gestion des alpages, la préservation d'enjeux environnementaux sur les sites Natura 2000 et le maintien de pratiques respectueuses sur les prairies de fauche et de pâture.



### Chiffres clés

- 12 collectivités engagées dans le service CEP
- 36 particuliers conseillés dans les permanences « info énergie »
- 20 familles de Tarentaise ont participé au défi savoyard « Famille à énergie positive »
- 75 enfants (3 classes) sensibilisés aux enjeux énergie et climat
- 700 enfants potentiellement sensibilisés au changement climatique lors de la « Vallée des défis »
- Équipements installés auprès de 24 ménages dans le cadre de la plateforme précarité énergétique :
  - 60 ampoules basse consommation,
  - 39 mousseurs, 18 multiprises,
  - 38 joints de fenêtre,
  - 12 réflecteurs de chaleur,
  - 7 feuilles de survitrage.



### Le mot du Vice-Président

*Au travers du dispositif « Territoire à Énergie Positive », la Tarentaise prend le pari de la transition énergétique, de manière volontaire et ambitieuse. Cette labellisation, par les moyens financiers conséquents qu'elle apporte, permettra de dynamiser de nombreux projets portés par les collectivités et de faire la part belle à l'innovation territoriale.*

**Gaston Pascal Moussellard**  
Vice-Président Agriculture, Forêt, Environnement, Climat

#### • Le PSADER pour l'agriculture et la forêt

En 2015, le volet agricole du Projet Stratégique Agricole et de Développement Durable a permis de financer plusieurs actions liées à la transmission/reprise des exploitations, à la construction d'un site internet sur l'agriculture de Tarentaise et à l'amélioration de la gestion de l'abattoir de Bourg-St-Maurice.



Sonia Coutaz  
Chef de projet LEADER,  
animatrice TEPOS énergie/climat,  
Natura 2000 S23, PAEC  
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

# biodiversité, forêt

## • Le PPT pour les alpages

L'année 2015 a été marquée par l'achèvement du Plan Pastoral Territorial Tarentaise Vanoise au terme de six années. L'APTIV a assuré le portage administratif du dispositif, l'animation a quant à elle été confiée à la Société d'Économie Alpestre de Savoie.

Treize projets ont été déposés en 2015 :

- » neuf projets de logements visant l'amélioration des conditions de vie en alpage (construction, rénovation ou amélioration de chalets d'alpage),
- » quatre projets visant la gestion durable du domaine pastoral (création ou réhabilitation de dessertes, projets d'alimentation en eau, acquisition de matériel de franchissement de clôture pastorale).

Au total, sur la durée du programme (2009-2015), 3,2 millions d'euros ont été investis en faveur du pastoralisme et quatre-vingt-dix projets soutenus. Suite à ce bilan positif, le territoire s'est positionné sur un prochain PPT, dont le démarrage est prévu courant 2016. A titre indicatif, l'enveloppe régionale prévisionnelle attribuée au territoire pour ce second Plan Pastoral Territorial s'élève à 1,085 millions d'euros.

## Biodiversité

En 2015, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « S23 », l'APV a réalisé les actions suivantes :

### • Concours agricole « Prairies fleuries »

Au printemps 2015, pour sa cinquième édition, l'APTIV a organisé, en partenariat avec le Parc national de la Vanoise, le concours agricole des prairies fleuries. Pour la première fois, ce concours a été réalisé en associant un territoire transfrontalier, dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Agricole Régional du Val d'Aoste et le Parc national du Grand Paradis.

Deux journées organisées en début d'été ont permis de visiter les parcelles de neuf agriculteurs, toutes d'une très grande qualité. Le lauréat, Mathieu Michaud, exploitant à Bourg-St-Maurice, représentera la Tarentaise en mars 2016, lors de la remise des prix au Salon de l'Agriculture de Paris.

## • Interventions pédagogiques

En lien avec la FRAPNA, l'APTIV a développé un programme pédagogique dans l'objectif de mieux faire comprendre aux enfants de Tarentaise les relations entre agriculture et biodiversité.

Quatre classes des écoles de Granier, Les Chapelles et Vulmix ont ainsi bénéficié de l'intervention d'un animateur nature sur quatre séances d'une demi-journée chacune au printemps 2015.

## Forêt

En 2015, l'APTIV a mené les actions suivantes :

- Accompagnement des propriétaires privés au sein du Groupement des Sylviculteurs de Tarentaise-Vanoise.
- Animation de la Bourse Foncière Forestière, afin d'agir contre le morcellement.
- Accompagnement des collectivités avec plusieurs dossiers déposés au titre du PSADER, dont la mise en place d'un chantier pilote sylviculture de protection à Granier.
- Organisation de journées de formation (sécurité lors du bucheronnage, délimitation de parcelles...).
- Lutte active contre le développement des scolytes : étude et exploitation regroupées en forêt publique et privée.



## Chiffres clés

Le PSADER en 2015 :

**10** projets déposés pour un montant total d'opérations de **198 948 €**

Mobilisation des aides :

**65 125 €** de la Région

**57 918 €** du Département

Le PAEC en 2015 :

**124** agriculteurs et groupements pastoraux ont contractualisés une ou plusieurs des **7** MAEC

Le PPT en 2015 :

**13** projets déposés



*Cette année, l'animation du site Natura 2000 aura été l'occasion de nous ouvrir sur l'extérieur avec l'organisation du concours « prairies fleuries » en lien avec nos voisins valdôtains, mais également en recevant une délégation d'agriculteurs polonais dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Des échanges particulièrement riches sur nos pratiques agricoles et savoir-faire respectifs !*

**Gilles Flandin,**

Président du Comité de Pilotage  
Natura 2000 « Adrets de Tarentaise »



SEA - Rémy Magdinier  
Chargé de mission Alpages  
remy.magdinier@savoie.chambagri.fr

GIDA - Anne Chaulet  
Chargée de projets agricoles  
gida.projects@gmail.com

CRPF - Flavien Alfero  
Technicien Forêt Filière bois  
flavien.alfero@crpf.fr



# Eau, risques, milieux aquatiques

L'année 2015 a été marquée par l'évaluation des deux procédures sur l'eau, les milieux aquatiques et les risques inondations, menées durant ces dix dernières années. Parallèlement, bon nombre d'opérations ont été poursuivies, avec notamment d'importants travaux, la continuité de l'entretien des cours d'eau et des animations pédagogiques.

## Bilan des procédures

- **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**

Au total, de 2010 à 2015, une cinquantaine de projets ont vu le jour ou sont en cours d'élaboration : études de connaissance des risques et de dimensionnement, dispositifs de gestion de crise et travaux de protection/prévention. Toutes les collectivités inscrites dans le PAPI ont bénéficié d'aides financières et les objectifs initiaux du programme ont été atteints. L'ensemble de ces projets représentent un montant de 16,5 millions €. Les 6,5 millions € d'aides conventionnées ont été intégralement consommées.

À la fin de toutes les phases opérationnelles, cesseront l'équivalent de six mille personnes, de nombreux biens (habitations, activités économiques...) et infrastructures routières qui auront fait l'objet de mesures de protection.



- **Contrat de bassin versant « Isère en Tarentaise »**

Avec plus de 60 millions € investis de 2010 à 2015 et un peu plus de quatre-vingts opérations réalisées pour améliorer la qualité de l'eau, restaurer les milieux aquatiques et prévenir des inondations ou encore sensibiliser les scolaires, le contrat de bassin se termine avec un bilan positif.

D'inévitables zones d'ombre persistent : certains volets ont été peu abordés, faute de temps d'animation, et la communication envers le grand public a fait défaut. Grâce à de nombreuses réunions et des échanges fructueux, cette année de bilan aura également permis de définir de nouvelles priorités et perspectives.

## Les actions 2015

- **Travaux en cours d'eau**

L'année 2015 est marquée par la fin de grands travaux de gestion des inondations et de restauration des milieux aquatiques, notamment le Versoyen à Bourg-St-Maurice, le Reclus à Séez, l'Isère à Ste-Foy-Tarentaise, l'Ormente à Aime, le Doron aux Allues.

De nouveaux projets sont en ordre de marche sur l'Isère à Aigueblanche, Moûtiers et Val d'Isère et sur les dorons au Planay.

- **Plan d'actions en faveur des zones humides**

Dans la continuité du travail mené depuis 2010 avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Savoie, l'année 2015 a vu la réalisation de travaux de restauration, menés en concertation avec les communes et la profession agricole, plus particulièrement sur les Versants du Soleil.

En partenariat avec les services de l'Etat et le CEN Savoie, une journée à destination des élus et des techniciens a été organisée.

- **Animations pédagogiques**

Pour la troisième année consécutive, l'APTV a proposé le programme pédagogique « L'eau d'en haut » aux écoles de Tarentaise et de basse Tarentaise. En 2015, c'est plus de quatre cents élèves qui ont bénéficié d'animations en classe ou de visites sur le terrain sur des thématiques telles que le circuit de l'eau potable et de l'eau usée, le fonctionnement des cours d'eau et des zones humides ou bien encore le risque inondation.



## Chiffres clés

En 2015 :

**Plus de 400** scolaires sensibilisés via le programme pédagogique « L'eau d'en haut »

**10** réunions multi-acteurs organisées dans le cadre du bilan du Contrat de bassin

**41** réunions de chantier



## Le mot du Vice-Président

*Les bilans ont montré l'ampleur et la diversité des opérations menées ces dernières années sur la thématique de l'eau. Afin de poursuivre cette dynamique, il faut dès aujourd'hui se mettre en route vers les nouvelles priorités et la nouvelle compétence GEMAPI !*

**André Pointet**  
Vice-Président Eau,  
Milieux aquatiques et Risques



Marie Maussin  
Chargée de mission  
Eau et Milieux aquatiques  
marie.maussin@tarentaise-vanoise.fr

Guillaume Cilici  
Chargé de mission Eau et Risques  
guillaume.cilici@tarentaise-vanoise.fr

# Services et population

En faisant le choix de la vitalité sociale pour sa candidature LEADER, les élus de Tarentaise ont souhaité mettre au cœur de la stratégie du territoire la question de l'accès aux services de proximité, qu'il s'agisse de santé, d'offre culturelle ou encore d'insertion par l'emploi.

## Santé et social

### • Contrat Local de Santé (CLS)

Afin de faciliter la coordination des acteurs et des projets liés à la santé, l'APTIV a construit en 2015 l'armature de son CLS. Une opportunité pour la Tarentaise de faire valoir ses spécificités et de faciliter le développement et le financement des actions jugées prioritaires, grâce au travail mené par six groupes thématiques depuis juillet 2015. Des actions innovantes pourront ainsi être menées sur le champ de l'offre de soins, de la prévention, de l'enfance, de la jeunesse, de l'autonomie, de la santé mentale et psychosociale, des addictions ou encore de l'environnement.

### • Les actions menées en 2015

- » Poursuite de l'accompagnement des Maisons de Santé d'Aime et Aigueblanche, notamment autour du projet « PACAP » de prévention du surpoids et de l'obésité des enfants de 0 à 6 ans sur les secteurs des Vallées d'Aigueblanche et de Cœur de Tarentaise.
- » Aide au montage des projets de Maisons de Santé de Bozel et Séez.
- » Préparation d'une candidature Alcotra portant sur la télémédecine, aux côtés de l'Institut de Formation et de Recherche en Médecine de Montagne (IFREMMONT), afin de faciliter l'accès aux avis de médecine spécialisée.
- » Appui au réseau saisonnalité de Tarentaise porté par le Comité de Bassin d'Emploi pour améliorer les conditions de travail des saisonniers et la pluriactivité, avec : un partenariat audacieux avec des employeurs de l'Ardèche, des outils d'information et de conseil pour mieux réussir sa saison en Tarentaise, la structuration de l'accueil en fond de vallée, notamment dans le cadre de l'appui aux projets de Maisons de Services au Public.
- » Co-animation du collectif « santé des jeunes du canton de Moûtiers » avec la diffusion de trois newsletters santé.

- » Soutien aux activités mises en œuvre par l'association d'insertion sociale et professionnelle Tarentaise Vanoise Insertion (TVI), avec le démarrage en 2015 d'une activité de recyclerie de meubles en bois et la participation à la plateforme de lutte contre la précarité énergétique.



## Culture

### • Agenda culturel en ligne

Via un formulaire en ligne, les artistes, associations et structures culturelles valorisent leurs événements : spectacles, concerts, festivals, expositions, conférences, ateliers... Les informations sont ainsi facilement accessibles pour les habitants de Tarentaise : [www.culture-tarentaise.fr](http://www.culture-tarentaise.fr)

### • Rendez-vous en bus au Dôme Théâtre

L'APTIV poursuit son rôle de coordination pour l'organisation de sorties culturelles financées par quatre communautés de communes du territoire. Il s'agit de faciliter l'accès des habitants aux spectacles du Dôme Théâtre, grâce à la mise en place d'un transport collectif et de tarifs préférentiels. En complément, le Dôme Théâtre se déplace dans les bourgs et villages de la vallée à travers des spectacles décentralisés financés par les intercommunalités.

Par ailleurs, la commission Culture a permis de favoriser le partage d'expériences sur les projets culturels des collectivités et d'informer sur les possibilités actuelles de soutien aux arts et à la culture.

## Chiffres clés

**1** première ouverture de Maison de Santé en septembre 2015 à Aigueblanche

**43** patients ont déjà bénéficié d'un dépistage de la rétinopathie diabétique sur les sites de Moûtiers et Bourg-St-Maurice

**18** réunions et **78** socio-professionnels, associatifs et représentants du CLD mobilisés pour construire le CLS

Saison culturelle 2014-2015 :

- **Près de 300** événements recensés dans l'agenda culturel
- **8** sorties culturelles (avec **253** participants) et **5** spectacles décentralisés

## Le mot des Vice-Présidentes



*La santé, c'est l'affaire de tous, et la démarche initiée par l'APTIV par l'intermédiaire du Contrat Local de Santé en témoigne. Notre ambition est de pouvoir faciliter l'émergence de projets de services innovants et structurants pour notre territoire.*

**Jocelyne Abondance,**  
Vice-Présidente  
Santé, Services à la population



*Le développement culturel à l'échelle de la Tarentaise contribue à la fois à l'attractivité, à l'ouverture et à la vitalité sociale de notre territoire.*

**Véronique Gensac,**  
Vice-Présidente  
Culture Patrimoine



Stéphanie Borgella  
Chargée de mission  
Santé Services à la population  
[stephanie.borgella@tarentaise-vanoise.fr](mailto:stephanie.borgella@tarentaise-vanoise.fr)

Karine Roussat  
Chargée de mission  
Culture Communication  
[karine.mugnier@tarentaise-vanoise.fr](mailto:karine.mugnier@tarentaise-vanoise.fr)



## Le mot du Conseil Local de Développement (CLD)

Le Conseil Local de Développement de Tarentaise a été créé en 2005 par l'APTV et compte plus d'une centaine de membres attachés aux défis et à l'avenir de leur territoire. Il se réunit tous les mois dans une ambiance conviviale et rassemble plus d'une trentaine de personnes à chaque fois.

*Les Conseils Locaux de Développement sont des assemblées participatives à l'échelle des territoires composées de membres bénévoles de la société civile (habitants, acteurs économiques, associatifs...) pour leur permettre de s'impliquer et de participer au développement local, d'être une force de proposition citoyenne sur tous sujets de réflexion d'importance : tourisme, urbanisme, emploi, contrats de développement, culture...*

En 2015, l'assemblée a travaillé aux côtés de l'APTV sur de nombreux dossiers :

- Le Contrat Local de Santé : enquête auprès des habitants, animation d'ateliers citoyens et propositions.
- L'industrie en Tarentaise : état des lieux.
- La culture en Tarentaise : propositions aux élus.
- La mise en place du SCOT : le CLD est largement associé et consulté depuis le début de la démarche.
- La thématique de l'eau : regard sur le Contrat de Bassin Versant et propositions aux élus.
- Le pastoralisme : regard sur les actions réalisées et échanges sur un nouveau Plan Pastoral de Territoire (PPT).

Ce Conseil se veut une assemblée participative, contributive et ouverte. Il est présidé par Alain Machet appuyé par quatre Vice-Présidents, tous bénévoles. Un appui en animation est assuré par le Comité de Bassin d'Emploi, avec le soutien de la Région. Les portes de l'assemblée sont ouvertes à tous, aucune condition n'est demandée.

Contact : 04 79 32 89 25

[www.conseil-developpement-tarentaise.fr](http://www.conseil-developpement-tarentaise.fr)

UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS



**TARENTEISE VANOISE** SAVOIE  
Assemblée du Pays

### Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

Maison de la Coopération intercommunale

133, Quai St-Réal - 73600 Moûtiers

04 79 24 00 10

[aptv@tarentaise-vanoise.fr](mailto:aptv@tarentaise-vanoise.fr)

[www.tarentaise-vanoise.fr](http://www.tarentaise-vanoise.fr)

Avec les communautés de communes :



Avec le soutien de :



AUVERGNE - Rhône-Alpes

